

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 JUN 2015**

Délibération
n° 2015.06.221

**Territoire à énergie
positive pour la
croissance verte (TEP
CV) : demande
d'appui financier
auprès du Ministère
de l'écologie, du
développement
durable et de l'énergie
ainsi qu'auprès de la
Caisse des dépôts et
consignations**

LE VINGT CINQ JUIN DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 juin 2015**

Secrétaire de séance : Gérard BRUNETEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Anne-Marie BERNAZEAU, Patrick BOURGOIN à Véronique DE MAILLARD, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Danielle CHAUVET à Joël GUITTON, Catherine DEBOEVERE à Annie MARAIS, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Françoise LEGRAND, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Absent(s) :

Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, François ELIE, Philippe LAVAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2015**DELIBERATION
N° 2015.06.221**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE / POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE L'INNOVATION	Rapporteur : Monsieur ETIENNE
TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE (TEP CV) : DEMANDE D'APPUI FINANCIER AUPRES DU MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE AINSI QU'AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	

Suite à l'avis favorable du bureau communautaire du 6 novembre 2014, le GrandAngoulême a répondu à l'appel à projet national « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEP CV).

Le 9 février 2015, le GrandAngoulême a été désigné lauréat de cet appel à projet par la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

Ainsi, la labellisation TEP CV, offre la possibilité aux territoires de bénéficier d'un soutien financier pour la mise en œuvre de leurs projets en matière de transition énergétique et un accès privilégié à certains appels à projet dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA).

A l'occasion de la venue du Premier Ministre pour la signature du Contrat de Plan Etat Région, le 4 mai dernier, le GrandAngoulême a été invité à signer la convention d'appui financier TEP CV aux côtés de la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et en présence du Directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations. La signature de cette convention a constitué une première à l'échelle nationale.

L'aide mobilisée s'élève à 500 000 € pour un coût total de 773 500 €, répartis comme suit :

Dépenses		€ (HT)	Recettes		€	%
Action 1 : Déploiement dispositifs sécurisés vélos		200 000	TEP CV	500 000	64,6	
Action 2 : Plan pluriannuel de rénovation énergétique du patrimoine		573 500				
Comprenant	Menuiserie STGA	160 000	Autofinancement	273 500	35,4	
	Centre nautique	83 500				
	Siège social GrandAngoulême	130 000				
	Opérations prioritaires 2016-2017	200 000				
TOTAL		773 500	TOTAL	773 500		

Le détail de ces opérations est décrit dans l'annexe 2 de la convention jointe.

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 10 juin 2015,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à poursuivre les démarches engagées dans le cadre de la démarche TEP CV.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer tous les documents afférents à ce dossier particulièrement pour le versement du soutien financier de l'Etat à l'ensemble des projets précités.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 03 juillet 2015	<u>Affiché le :</u> 03 juillet 2015